

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : PETAMO GHY 133 N (H)

No. d'article : 094148

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Graisse

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Klüber Lubrication München  
Geisenhausenerstr. 7  
81379 München  
Deutschland  
Tel: +49 (0) 89 7876 0  
Fax: +49 (0) 89 7876 333  
info@klueber.com

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : mcm@klueber.com  
Material Compliance Management

Contact national : Klüber Lubrication France S.A.S.  
Z.I. des Auréats, 10 à 16 Allée Ducretet  
26014 Valence Cedex  
France  
+33-4-75448426  
Fax: +33-4-75449336  
KLF.contact@fr.klueber.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : 0033 (0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mentions de danger : H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

**Intervention:**  
P391 Recueillir le produit répandu.

#### Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Huile minérale.  
huile synthétique hydrocarbonée  
polyurée

#### Composants

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version 3.6      Date de révision: 11.10.2021      Date de dernière parution: 08.09.2021  
Date de la première version publiée: 17.07.2013

Date d'impression: 11.10.2021

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE  No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Limite de concentration spécifique Facteur M Notes Estimation de la toxicité aiguë	Concentration (% w/w)
produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097)	430-980-9  01-0000017722-71-0001 01-0000017722-71-0002 01-0000017722-71-0000	Aquatic Chronic4; H413		>= 2,5 - < 10
phénol isopropylé, phosphate (3:1)	68937-41-7 273-066-3  01-2119535109-41-XXXX	Repr.2; H361 STOT RE2; H373 Aquatic Chronic1; H410	Facteur M: /10	>= 1 - < 2,5
Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol	946-010-7  01-2120770934-44-XXXX	Skin Sens.1; H317		>= 0,1 - < 1
phosphate de triphényle	115-86-6 204-112-2	Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic2; H411	Facteur M: 1/1	>= 0,25 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Appeler un médecin.  
Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

appeler un médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.  
Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Amener la victime à l'air libre.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.  
Appeler un médecin.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Apparence allergique

Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)  
Oxydes de soufre

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

Oxydes de phosphore

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière). Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respira-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	08.09.2021 Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

toires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Eviter le contact avec les yeux, la bouche et la peau.

Eviter le contact avec la peau et les vêtements.

Ne pas ingérer.

Ne pas remballer.

Ces instructions de sécurité s'appliquent aussi aux emballages vides qui peuvent contenir encore des résidus du produit.

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Mesures d'hygiène : Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Instructions spécifiques non nécessaires.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
phosphate de tri-phényle	115-86-6	VME	3 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2005-02-01)
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraitées; huile de base —	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,7 mg/m <sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version 3.6 Date de révision: 11.10.2021 Date de dernière parution: 08.09.2021  
Date de la première version publiée: 17.07.2013

Date d'impression: 11.10.2021

non spécifiée				
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	5,6 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1 mg/kg
thiophosphate de O,O,O-triphényle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,39 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,4 mg/kg
phénol isopropylié, phosphate (3:1)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,145 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	700 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,416 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	2000 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	16 mg/cm2
Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	8,33 mg/kg p.c./jour
phosphate de triphényle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,2 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	5,55 mg/kg p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
thiophosphate de O,O,O-triphényle	Station de traitement des eaux usées	1 mg/l
	Sol	2,37 mg/l
phénol isopropylié, phosphate (3:1)	Eau douce	0 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,015 mg/l
	Eau de mer	0 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/kg
	Sédiment d'eau douce	0,185 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,018 mg/kg poids sec (p.s.)
phosphate de triphényle	Sol	2,5 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e)	1,85 mg/kg
	Eau douce	0,004 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,003 mg/l
	Eau de mer	0,0004 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	5 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,103 mg/kg poids sec (p.s.)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

	Sédiment marin	0,11 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,218 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e)	16,667 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission ( ou d'une autre ventilation appropriée).

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : > 10 min  
Indice de protection : Classe 1

Remarques : Porter des gants de protection. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Filtre de type : Filtre de type P

Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : pâte  
Couleur : brun  
Odeur : caractéristique  
Seuil olfactif : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Inflammabilité : Solides combustibles

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammabilité : Donnée non disponible

Température de décomposition  
Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Viscosité  
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : < 0,001 hPa (20 °C)

Densité relative : 0,900 (20 °C)  
Substance de référence: Eau  
La valeur est calculée.

Densité : 0,90 gcm<sup>3</sup>  
(20 °C)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Point de sublimation : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de conditions à remarquer spécialement.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

Toxicité aiguë par voie cutanée : Symptômes: Rougeur, Irritation locale

### Composants:

#### **produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 423  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

#### **phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 200 mg/l  
Durée d'exposition: 1 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 10.000 mg/kg  
BPL: non

#### **Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 425  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

#### **phosphate de triphényle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 20.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 200 mg/l  
Durée d'exposition: 1 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

cité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 10.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Composants:

##### **produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

##### **phénol isopropylié, phosphate (3:1):**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 72 h  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : non

##### **Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:**

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **phosphate de triphényle:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Composants:

##### **produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
BPL : oui

### phénol isopropylylé, phosphate (3:1):

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
BPL : non

### Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### phosphate de triphényle:

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
BPL : oui

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Composants:

### produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):

Type de Test : Test de Maximalisation  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
BPL : oui

### phénol isopropylylé, phosphate (3:1):

Espèce : Souris  
Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
BPL : oui

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

### Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### phosphate de triphényle:

Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
BPL : oui

### Mutagenicité sur les cellules germinales

#### Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

### produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Cellules de hamster chinois  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

### Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

### phosphate de triphényle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

### Cancérogénicité

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

#### Composants:

##### phosphate de triphényle:

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux.

### Toxicité pour la reproduction

#### Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

##### phénol isopropylé, phosphate (3:1):

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation

Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.  
- Tératogénicité -

Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

##### Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

##### phosphate de triphényle:

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 200 Poids corporel mg / kg  
Tératogénicité: NOAEL: >= 200 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 200 Poids corporel mg / kg  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: >= 200 Poids corporel mg /

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation  
Pas toxique pour la reproduction  
- Tératogénicité -  
Aucun effet sur ou via l'allaitement

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

#### Composants:

**produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Composants:

**produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**phénol isopropylié, phosphate (3:1):**

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : ovaires, Testicules, Foie, Glande surrénale  
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

### Toxicité à dose répétée

#### Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Composants:

**produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):**

Espèce : Rat  
NOAEL : 1.000 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Méthode : OCDE ligne directrice 407

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

### phosphate de triphényle:

Espèce : Rat  
NOAEL : 105 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Lapin  
NOAEL : 1.000 mg/kg  
Voie d'application : Dermale

### Toxicité par aspiration

#### Produit:

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Composants:

#### **produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### **phénol isopropylié, phosphate (3:1):**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### **phosphate de triphényle:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: Donnée non disponible

### Composants:

#### **produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Inhibition de la respiration  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
BPL: oui

#### **phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Remarques: Les informations données sont basées sur des tests faits sur le mélange lui-même.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,44 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Remarques: Les informations données sont basées sur des tests faits sur le mélange lui-même.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 2,5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Les informations données sont basées sur des tests faits sur le mélange lui-même.

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0031 mg/l  
Durée d'exposition: 33 jr  
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0415 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

### phosphate de triphényle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,4 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,36 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,25 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EL10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,25 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (boue activée): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 28 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,037 mg/l  
Durée d'exposition: 30 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,254 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Élimination physico-chimique : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

**produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 23,9 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F  
BPL: oui

**phénol isopropylié, phosphate (3:1):**

Biodégradabilité : Résultat: Pas rapidement biodégradable  
Biodégradation: 17,9 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D  
BPL: oui

**Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:**

Biodégradabilité : Résultat: Pas rapidement biodégradable

**phosphate de triphényle:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 83 - 94 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

### Composants:

#### **produit de réaction du diisocyanate de diphenyl méthane, avec octylamine, oleylamine et cyclohexylamine (1:1,58:0,32:0,097):**

Coefficient de partage: n- : log Pow: > 6 (20 °C)  
octanol/eau Méthode: OCDE Ligne directrice 117

#### **phénol isopropylié, phosphate (3:1):**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 4,92 - 5,17 (25 °C)  
octanol/eau

#### **Condensation products of fatty acids, tall oil with 2-amino-2-ethylpropanediol:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): < 100

Coefficient de partage: n- : log Pow: 9,01  
octanol/eau

#### **phosphate de triphényle:**

Bioaccumulation : Espèce: Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)  
Durée d'exposition: 18 jr  
Concentration: 0,01 mg/l  
Facteur de bioconcentration (FBC): 144

Coefficient de partage: n- : log Pow: 4,6 (20 °C)  
octanol/eau

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

### Composants:

#### **phénol isopropylié, phosphate (3:1):**

Evaluation : Substance PBT non classée. Substance VPVB non classée.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.  
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

Emballages contaminés : Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.  
Éliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

Code des déchets : produit usagé, produit inutilisé  
12 01 12\*, déchets de cires et graisses

emballages souillés  
15 01 10, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	:	UN 3077
ADR	:	UN 3077
RID	:	UN 3077
IMDG	:	UN 3077
IATA	:	UN 3077

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Triaryl Phosphate Isopropylated, triphenyl phosphate)
ADR	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (phosphates de triaryl isopropylé, phosphate de triphényle)
RID	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (phosphates de triaryl isopropylé, phosphate de triphényle)
IMDG	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Triaryl Phosphate Isopropylated, triphenyl phosphate)
IATA	:	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Triaryl Phosphate Isopropylated, triphenyl phosphate)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	:	9
ADR	:	9
RID	:	9
IMDG	:	9
IATA	:	9

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADN		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	M7
Numéro d'identification du danger	:	90
Étiquettes	:	9
ADR		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	M7
Numéro d'identification du danger	:	90

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

danger  
Étiquettes : 9

### RID

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M7  
Numéro d'identification du danger : 90

danger  
Étiquettes : 9

### IMDG

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956  
Instruction d'emballage (LQ) : Y956  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous

### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956  
Instruction d'emballage (LQ) : Y956  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

### RID

Dangereux pour l'environnement : oui

### IMDG

Polluant marin : oui

### IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable
- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). (EU SVHC) : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).
- REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) (EU. REACH - Annex XIV) : Non applicable
- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (EC 1005/2009) : Non applicable
- Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) (EU POP) : Non applicable
- Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (EU PIC) : Non applicable
- Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : E2 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT
- Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 36, 34, 15, 15 bis, 49, 49 bis
- Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR
- Installations classées pour la protection de l'environnement : 4511

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

(Code de l'environnement  
R511-9)

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 2,18 %

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### Texte complet pour autres abréviations

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)  
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre inter-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLUBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

national de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Aquatic Chronic 2                      H411

#### Procédure de classification:

Méthode de calcul

La présente fiche de données de sécurité s'applique uniquement à des produits contenus dans des emballages et portant des étiquetages d'origine. Les informations qu'elle contient ne peuvent être reproduites ou modifiées sans notre consentement écrit explicite. Toute transmission de ce document est uniquement autorisée dans l'étendue prévue par la loi. Une diffusion plus large, en particulier une diffusion publique de nos fiches de données de sécurité (par exemple, sous forme de téléchargement sur Internet) n'est pas autorisée sans notre consentement écrit explicite. Conformément aux prescriptions légales, nous mettons à la disposition de ses clients nos fiches de données de sécurité modifiées. Il relève de la responsabilité du client de transmettre des fiches de données de sécurité et d'éventuelles modifications qui y ont été apportées à ses propres clients, collaborateurs et autres utilisateurs du produit, la transmission s'effectuant conformément aux prescriptions légales. Nous n'assumons aucune garantie pour le caractère actuel des fiches de données de sécurité que des utilisateurs se voient remettre par des tiers. L'ensemble des informations et des instructions contenues dans la fiche de données de sécurité a été établi selon les meilleures connaissances et se base sur les informations existantes qui sont à notre disposition le jour de la publication. Les indications se destinent à décrire le produit en termes de mesures de sécurité nécessaires ; elles ne constituent pas une garantie pour l'existence de caractéristiques ou elles ne garantissent pas le caractère adéquat du produit dans le cas particulier pas plus qu'elles n'établissent pas un rapport de droit contractuel. L'existence d'une fiche de données de sécurité pour une juridiction particulière ne signifie pas nécessairement que l'importation ou l'utilisation dans cette juridiction est légalement autorisée. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre interlocuteur commercial compétent ou au partenaire commercial agréé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 - FR  
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

**KLÜBER**  
LUBRICATION

## PETAMO GHY 133 N (H)

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 08.09.2021	Date d'impression:
3.6	11.10.2021	Date de la première version publiée: 17.07.2013	11.10.2021

---